

Déclarez les pannes sur le réseau Telecom



Vous avez constaté un poteau à terre, un câble coupé ou tout autre indicent sur le réseau Télécom ? Alors, vous pouvez déclarer l'incident sur le site :

[Dommages Réseaux \(orange.fr\)](https://www.orange.fr/communes/communes-impactees)

S'il s'agit d'un panne sur le réseau de la fibre, vous pouvez déclarer l'incident sur le site :

<https://www.fibre31.fr/nous-contacter/> en plus de la déclaration faite à Telecom